

Compte rendu de la réunion du CU 2 déc 2021

Présidé par m De Lausun

10 présents sur 21 (mais 4 ou 5 excusés)

-CR de l'AG des 9 copropriétés

Toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité sauf celle du nettoyage des façades refusée par la maison 9 pour défaut d'information sur la mise en concurrence (souhaitait un deuxième devis).

Les points d'étape sur COO et Sergie seront joints au PV.

2 copropriétés ont dépassé le budget : la maison 7 (de peu) et la maison 10-11-12. Les autres étaient en excédent

Les dépenses internes à chaque copropriété sur l'énergie et l'eau sont un peu plus élevées même si les autres dépenses sont contenues

On peut dire que nous sommes arrivés à un plancher (720 0 000 €) car depuis 2012 :2013 nous avons fait 16% d'économie malgré le coût de la vie

-Election du président du Conseil de l'Union

Mme Loudhini se présente et est élue.

-Commissions :

Commission des comptes, (l'animateur est parti) commission juridique (animateur M Blanc)

Commission marchés (animateur Loudhini), commission sécurité (animateur Lavastre) commission des travaux exceptionnels (animateur Devalland).

Certains membres présents renouvellent leur candidature ; un appel à candidature sera réalisé comme tous les ans auprès de l'ensemble des copropriétaires.

-Planning des réunions :

27 janvier 2022 : dossier ISEA et quelques points sur travaux

24 février 2022 : avec les CS

24 mars 2022 : CU

28 avril 2022 : CU et CS

2 juin 2022 : CU

17 septembre et 29 septembre 2022 : CU et CS préparation des AGO

NB : proposition d'associer les CS aux 3 premières réunions et de faire le point ensuite

- Dossier sur les piliers fissurés :

Les témoins sont commandés : coût pour un an 2160€ TTC ; un rapport sera fait tous les trimestres.

Une décision appropriée sera prise à leur lecture.

-Demande de Me Caucheteux de peindre les piliers du garage avec une peinture luminescente : est refusée par le CU.

Points sur les travaux des locaux poubelles (finis en fin d'année ?) et 2 es locaux vélos.

Infiltration au sol bâtiment Nord. Mettre une goulotte comme déjà réalisé précédemment pour une autre infiltration

- Point sur dossier protection solaire : rappel de deux rendez-vous : le 7 décembre avec M Huet, (architecte de COO, et le 8 janvier 2022, pour préparer l'AGE n° 2 qui répondra à la question : est-ce qu'on va plus loin dans les études ?

La CTE aura choisi 1 ou 2 solutions qui seront proposées au CU qui le proposera à l'AGE
NB : accord Bofill et MGC demandés auparavant
Puis AGE n° 3 qui votera les travaux et le financement

-Rafraichissement urbain : en attente d'un rendez-vous avec la SERM

La commission juridique travaille sur les règlements de copropriété au sujet du changement de fenêtres et des travaux (individuel ou collectif ?).

-Subvention AMU :

La région Occitanie a accordé une subvention pour la prestation proposée par ISEA. Subvention de 50% (taux maximum) à demander dans les 3 ans à compter de la première demande (soit à partir du 4 novembre, date de l'arrêté d'attribution

L'union a accordé une première tranche de 5000 € à ISEA qui a déjà entamé une partie des prestations prévues dans la 2^e tranche.

A la première réunion du CU le 27 janvier 2022 devra décider si la phase 2 est validée ou non

Fin de réunion à 20h30

Prochaine réunion le 27/01/2022